



La Lettre du S.I.A.E.S.

18^{ème} année

Publication n° 159

n° 01-16

13 avril 2016

Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr 🌐 http://www.siaes.com

Syndicat - National - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré
<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



Congrès annuel du **SIAES** et du **SIES - FAEN**

Jeudi 26 mai 2016 à l'Auberge de La Guérine

Route départementale 60A 13480 CABRIÈS - CALAS

Chère, Cher collègue,

vous êtes invité(e) (convocation) et bénéficiez d'une autorisation d'absence de droit sans retenue sur salaire, ni obligation de récupération des cours, pour participer au congrès de votre syndicat.

Déposez l'autorisation d'absence au secrétariat du chef d'établissement le plus tôt possible.

En Provenance de Marseille : prendre l'A51 direction Aix en Provence, prendre la sortie Plan de Campagne. Au rond-point du magasin "Leclerc" suivre la direction Calas en prenant la route départementale D543 (route sinueuse). A la première intersection après environ 2 km, prendre à gauche la route départementale D60A direction Les Pennes Mirabeau. L'Auberge est à 500 mètres sur votre droite.

En provenance d'Aix en Provence : prendre l'A51 direction Marseille, prendre la sortie Plan de Campagne. Suivre le trajet indiqué ci-dessus.

En provenance d'Avignon, Arles, Salon etc... : prendre l'autoroute A7 direction Marseille, prendre la sortie Les Pennes Mirabeau / Plan de Campagne. Prendre la D6 et traverser la zone commerciale (longue ligne droite). Au rond-point du magasin "Leclerc" suivre la direction Calas en prenant la route départementale D543 (route sinueuse). A la première intersection après environ 2 km, prendre à gauche la route départementale D60A direction Les Pennes Mirabeau. L'Auberge est à 500 mètres sur votre droite.

Parking gratuit assuré. Covoiturage possible (voir fiche).

Repas pris sur place pour les participants qui le désirent (voir fiche jointe « Participation au congrès et au repas »).

ORDRE DU JOUR :

1 / Rapport moral et financier :

- Bilan du travail des commissaires paritaires et des responsables (Agrévés, Certifiés, EPS, PLP, CPE, TZR, Classes Préparatoires, stagiaires, contractuels, retraités).
- Bilan des actions syndicales académiques et nationales, des interventions et des audiences, des actions fédérales.
- Rapport financier académique et national.

2 / Poursuivre le combat contre la réforme Vallaud-Belkacem du collège, conséquence directe de la Loi Peillon de « refondation ».

3 / Autres conséquences de la Loi Peillon :

- Modification des statuts. Augmentation des pressions hiérarchiques, du temps et de la charge de travail.
- Rattachement du collège à l'école primaire. Création du bloc « bac-3/bac+3 ». Menaces pour la voie professionnelle.

4 / Autres questions d'actualité :

- Revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires.
- Violences. Pressions des parents.

5 / Questions diverses :

Des questions peuvent être ajoutées à l'ordre du jour par tout adhérent, à l'expresso condition qu'elles aient été adressées, par écrit, au moins une semaine avant la tenue de l'AG, à : Jean-Baptiste Verneuil 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

Organisation de la journée :

8h30 - 9h00 : Accueil des participants (café - viennoiseries)

9h00 - 12h00 : Travaux du congrès

12h00 - 14h00 : Apéritif - Repas (voir menu)

14h00 - 17h00 : Suite des travaux du congrès



PARTICIPATION AU CONGRÈS ET AU REPAS

Coupon à retourner au plus tôt, avec chèque joint à l'ordre du **SIAES**, à **Virginie VERNEUIL (SIAES) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE**

Je, soussigné(e), Mme, M.

participerai au congrès du *SIAES-SIES*, Jeudi 26 mai 2016 à l'Auberge de La Guérine

ET PARTICIPERAI AU REPAS du congrès du *SIAES-SIES*

MAIS NE PARTICIPERAI PAS AU REPAS du congrès du *SIAES-SIES*

PARTICIPATION AU REPAS : Prix adhérent : 20 € Non adhérent : 35 € (coût réel)

Date limite d'inscription au repas souhaitée : **Vendredi 20 mai 2016** (pour prévenir le Chef des quantités)

MENU : Café et Vins compris

*Buffet d'Apéritifs à discrétion
avec ses Feuilletés Chauds et Salés*

Terrine du Chef et sa Tapenade Maison

Suprême de Volaille Forestier + Gratin Dauphinois et Haricots Verts

Ronde des Fromages

Dessert : Omelette Norvégienne

Possibilité, exceptionnelle et limitée, de changer le plat principal. Merci de contacter au plus tôt Virginie Verneuil.

Préinscription possible par mail (de préférence) ou téléphone :

Jean-Baptiste Verneuil :

04 91 34 89 28 / 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Fabienne Canonge : 04 42 30 56 91

fabienne.canonge@siaes.com

Virginie Verneuil : 06 30 58 86 54

voirin.virginie@orange.fr

Libeller le chèque à l'ordre du **SIAES CCP 12 999 99 G Marseille** et l'adresser, avec cette fiche, à **Virginie VERNEUIL (SIAES) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE**

L'inscription sera effective à réception de ce coupon et du chèque correspondant.

Attention : Seules les autorisations d'absence des adhérents à jour de cotisation et présents au congrès (liste d'émargement) seront validées par le **SIAES - SIES / FAEN** auprès des services compétents du Rectorat.



AUTORISATION D'ABSENCE



Autorisation d'absence « de droit » sans retenue sur salaire, ni obligation de récupération des cours.

A remettre obligatoirement à votre chef d'établissement, au moins 8 jours avant la date du congrès.

Envoyée par courrier postal et mail aux adhérent(e)s.

Contactez JB Verneuil si vous ne l'avez pas reçue.

04 91 34 89 28 / 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

COVOITURAGE

Si vous acceptez de prendre en covoiturage un, ou plusieurs participants au congrès, ou si vous désirez vous rendre au congrès en covoiturage, veuillez nous adresser avant le Jeudi 19 mai 2016 les informations suivantes, nécessaires à l'organisation et à la mise en relation des intéressé(e)s.

Mme, M.

désire se rendre au congrès du *SIAES - SIES* en covoiturage

Lieu de résidence

Lieu de prise en charge éventuel :

Téléphone(s) :

Courriel : @

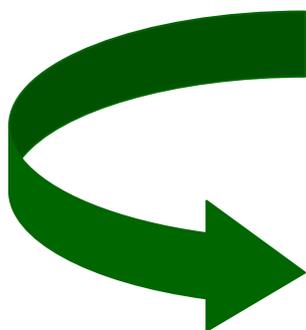
se rendra au congrès du *SIAES - SIES* avec son véhicule personnel et accepte de prendre en charge pour covoiturage personnes,

au départ de via

Téléphone(s) :

Courriel : @

Adresser cette fiche à : **Jean-Baptiste Verneuil (SIAES) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille** (avec le coupon « participation au congrès et au repas » et le chèque)



**Bulletin de
re-adhésion
en page 4**



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**



Bulletin d'adhésion

Madame Monsieur

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Discipline :

Corps : Classe normale Hors classe Échelon :

POSTE FIXE Établissement :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Retraité(e) Stagiaire Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du S.I.A.E.S. CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

Il n'est jamais trop tard pour adhérer au **SIAES!**

La cotisation court sur 365 jours.

En réglant votre cotisation en avril 2016,
vous serez adhérent(e) jusqu'en avril 2017.

Cotisations 2016 / 2017	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Chaires supérieures	112 €		
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
STAGIAIRES : 35 € RETRAITÉS : 32 €			
MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3, 4 ou 5 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation (déduction ou crédit si non imposable).
Reçu fiscal établi dès l'adhésion enregistrée.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2016 EST DE 66 % :

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 €
une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 €
une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 €
une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 €
une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €
une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €
une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €
une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux services du **SIAES** (deuxième syndicat de l'académie), du **SIES** (syndicat national) et de la **FAEN** (fédération nationale), à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du SIAES* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (« *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le **SIAES - SIES / FAEN** se veut enfin un syndicat **PROCHE** des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.